

NEGOCIATIONS DECFO-SYSREM

**Résolution de l'Assemblée des Délégués-es de la FSF
prise l'unanimité des délégué (e) s présents
Fait à Lausanne,
le 18 janvier 2008**

Considérant

- L'avancée insuffisante des négociations après 7 séances de négociations avec la Délégation du Conseil d'Etat aux Ressources Humaines (DCERH),
- L'entrée en matière insuffisante de la DCERH sur l'ensemble des propositions de la FSF,

L'Assemblée des Délégués-es de la FSF,

- 1) Considère qu'en l'état du dossier, il y a lieu de mettre en œuvre les moyens de lutte nécessaire à l'aboutissement des revendications de la FSF ;**
- 2) Confirme le préavis de grève, déposé pour le 31 janvier 2008 ;**
- 3) Invite les membres de la FSF présents le 21 janvier 2008 à l'assemblée plénière FSF à y défendre l'esprit de la présente résolution.**
- 4) Invite les membres de la FSF présents à l'assemblée générale de la fonction publique à soutenir la décision de l'assemblée plénière de la FSF.**

**Résolution de l'Assemblée plénière des membres de
la FSF
Fait à Lausanne,
le 21 janvier 2008**

Considérant

- L'avancée insuffisante des négociations après 7 séances de négociations avec la Délégation du Conseil d'Etat aux Ressources Humaines (DCERH),
- L'entrée en matière insuffisante de la DCERH sur l'ensemble des propositions de la FSF,
- La résolution adoptée à l'unanimité par l'Assemblée des délégués de la FSF confirmant le préavis de grève déposé pour le 31 janvier 2008,

L'Assemblée des plénière de la FSF,

1) Confirme le préavis de grève, déposé pour le 31 janvier 2008 ;

2) Donne mandat au Comité central de promouvoir, jusqu'à nouvel avis, en dérogation avec l'article 20 des statuts de la FSF, toute mesure de mobilisation qui permettra d'accompagner efficacement le travail des négociateurs de la FSF ;

3) Invite les membres de la FSF présents à l'assemblée générale de la fonction publique à soutenir cette résolution.